

# Résultats annuels 2024 :

## Une activité record qui produit des résultats solides et conforte l'attractivité du modèle de l'AFL

---

### Au 31 décembre 2024, le Groupe AFL présente des résultats solides :

- Le produit net bancaire dépasse 24 millions d'euros et le résultat brut d'exploitation progresse à 7,8 millions d'euros
  - Le financement des collectivités locales atteint pour la première fois 2 milliards d'euros
  - Les nouvelles adhésions, soit 269 collectivités locales, un record depuis la création du Groupe AFL, portent le total des collectivités actionnaires à 1045
  - La liquidité est élevée avec des ratios LCR à 447% et NSFR à 220%
  - Le ratio CET1 à 63%
  - Le ratio de levier des banques publiques de développement à 11,25%
- 

### Les chiffres clés des résultats consolidés au 31/12/2024 (en IFRS)

**Capital promis** : 328 millions d'euros (+34,6 millions vs 31/12/2023)

**Production de crédit** : 2 milliards d'euros (+3% vs 31/12/2023)

**Ressources levées sur les marchés** : 2,4 milliards d'euros (+13% vs 31/12/2023)

**Produit net bancaire** : 24,1 millions d'euros (+3% vs 23,4 millions au 31/12/2023)

**Résultat brut d'exploitation** : 7 848 K€ (+3% vs 31/12/2023)

**Résultat net avant impôts** : 7 466 K€ (-3,5% vs 31/12/2023)

**Résultat net après impôts** : 5 407 K€ (vs 5 739K€ au 31/12/2023)

**Coefficient d'exploitation** : 67,4% (vs 67,4% au 31/12/2023)



### *Des résultats tirés par la croissance de l'activité de crédit*

Le Groupe AFL enregistre depuis 2020, année de l'arrivée à l'équilibre, 10 semestres de résultats positifs, avec une progression régulière du résultat brut d'exploitation. Ces résultats sont la conséquence de la croissance de l'activité de crédit à destination des collectivités locales, la gestion stricte des charges, et la montée en puissance maîtrisée des équipes et des investissements informatiques.

Rapportées à l'encours de crédit, les charges d'exploitation représentent 17 points de base au 31 décembre 2024, contre 20 points de base à fin 2023. Le coefficient d'exploitation reste stable à 67,4% entre 2023 et 2024.

### *Le coût du risque, très limité en raison du secteur d'activité, augmente avec la détérioration de l'environnement économique et financier et la hausse de la taille du bilan de l'AFL*

Le coût du risque de l'AFL est intrinsèquement limité, en raison du modèle de banque publique de développement, de la gestion prudente de l'entreprise et de l'excellente solvabilité des collectivités locales, dont la pondération en risque a été ramenée à 0%<sup>1</sup> par la décision du collège de supervision de l'ACPR le 21 juin 2024.

Au 31 décembre 2024, l'AFL a procédé à une dotation de 381K€ au titre des dépréciations ex-ante pour pertes attendues sur ses actifs dans le cadre d'IFRS 9, contre une reprise de provisions de 117K€ en 2023. Cette dotation est le résultat de la hausse du bilan de l'AFL et d'une évolution de la pondération des scénarii macroéconomiques sous-jacents au modèle de calcul du provisionnement, sachant que les crédits aux collectivités locales et les titres que l'AFL détient en portefeuille sont par nature faiblement risqués.

### *Une structure financière solide qui permet une croissance équilibrée*

Le Groupe AFL dispose d'une structure financière très robuste :

- **Le ratio de solvabilité CET1** (en consolidé) s'établit à **63%** (pour une limite réglementaire à 11,75% hors coussin de fonds propres contracyclique) ;
- **Le ratio de levier**, calculé selon la méthodologie applicable aux banques publiques de développement, est de **11,25%** (pour une limite réglementaire à 3%) ;
- **Le ratio LCR** s'établit à **447%** (pour une limite réglementaire à 100%) ;
- **Le ratio de liquidité interne à 12 mois**, NCCR, s'élève à **90%** au 31 décembre 2024, correspondant à une réserve de liquidité de 1,9 milliard d'euros au 31/12/2024. Il permet à l'AFL de pouvoir faire face à l'ensemble de ses besoins pendant plus de 11 mois sans avoir recours au marché ;

---

<sup>1</sup> La pondération en risque à 0% concerne les régions, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.



- **Le ratio NSFR** s'établit à **220%** (pour une limite réglementaire de 100%).

## Faits Marquants 2024

### *Un financement performant*

En 2024, malgré la forte détérioration générale des conditions de refinancement, l'AFL, l'émetteur du Groupe, a pu lever 2,4 milliards d'euros de ressources dans de bonnes conditions pour plusieurs raisons :

- La poursuite d'une stratégie de diversification en devises et en instruments ;
- Le bénéfice d'une qualification HQLA 1 de la dette de l'AFL par l'ACPR depuis juin 2024 ;
- Une notation par les agences de notation à parité avec celle de la France.

### Notation de l'AFL

	Fitch Ratings	Standard & Poor's
Notation long terme	Aa3	AA-
Perspective	Négative	Négative
Notation court terme	P-1	A-1+

### *Le renforcement de la structure financière*

Afin d'accompagner la forte croissance de son bilan, l'AFL a procédé à une émission de titres de dette super-subordonnée ayant vocation à être reconnus comme fonds propres additionnels de catégorie 1 (« Additional Tier 1 » ou « AT1 »). Grâce à cette émission, le Groupe AFL sera en mesure de faire face à aux besoins d'emprunt liés à l'augmentation des dépenses d'investissement des collectivités locales dans un contexte de financement des transitions.

## Evènements post-clôture et perspectives

- L'AFL-ST a clôturé le 13 mars 2025 une **43<sup>ème</sup> augmentation de capital**, qui a permis à **57 nouvelles collectivités** de rejoindre le Groupe AFL à cette occasion portant le montant total du capital promis à près de **331 millions d'euros**.
- Le Groupe AFL ambitionne de **franchir la barre des 1300 collectivités membres** au terme de l'année 2025.



*Le Directoire de l'AFL a arrêté les comptes annuels sociaux et consolidés de l'AFL pour l'année 2024, le 11 mars 2025. Le Conseil de Surveillance de l'AFL le 26 mars 2025 a examiné favorablement les comptes annuels de l'AFL.*

*Le Conseil d'Administration de l'AFL-ST, la Société Territoriale, réuni le 26 mars 2025, a arrêté les comptes annuels sociaux de la maison-mère, la Société Territoriale, ainsi que les comptes annuels consolidés du Groupe AFL.*

*Les procédures d'audit sur les comptes annuels et consolidés, relatifs à la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, ont été effectuées par les commissaires aux comptes dont les rapports sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.agence-france-locale.fr>*

*Ce communiqué contient certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que le Groupe AFL estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes, liés aux tensions géopolitiques et aux changements de prévisions macroéconomiques et aux évolutions des politiques monétaires, pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.*

L'information financière du Groupe AFL pour l'année 2024 est composée du présent communiqué complété du rapport disponible sur le site : <https://www.agence-france-locale.fr/actualite/resultats-annuel...u-modele-de-lafl/>

*A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales*

**« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».**

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé près de 11,5 milliards d'euros de crédits, dont 2 milliards en 2024, et compte aujourd'hui 1101 actionnaires.



Contact presse

Justine GUIGUES- Chargée des relations presse  
[justine.guigues@afl-banque.fr](mailto:justine.guigues@afl-banque.fr) - 06 74 94 29 66



Contact investisseurs

Romain Netter - Directeur financement à moyen et long terme  
[romain.netter@afl-banque.fr](mailto:romain.netter@afl-banque.fr)